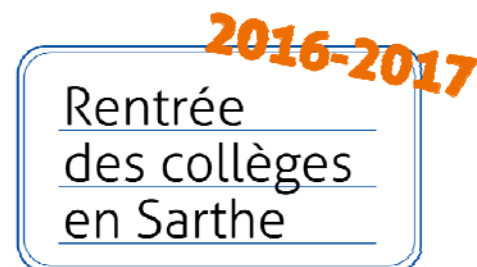


COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamers, mardi 6 septembre 2016

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental de **Régis Vallienne**, président de la Commission Réussite éducative et Citoyenneté de **Frédéric Beauchef**, vice-président et conseiller départemental du canton de **Monique Nicolas-Liberge**, conseillère départementale du canton et de **William Marois**, recteur d'Académie de Nantes



Visite du recteur d'Académie

RECONSTRUCTION DU COLLEGE MAUBOUSSIN, BATIMENT ADMINISTRATIF COMMUN ET DES LOGEMENTS DE FONCTION

Après la mise en place des bâtiments modulaires en 2015, les travaux de reconstruction du collège et des bâtiments mutualisés de la cité scolaire démarrent dès cette fin d'année.



Le collège Alexandre Mauboussin de Mamers est compris dans une cité scolaire comprenant un lycée. Ainsi pour la reconstruction de l'ensemble « collège, bâtiment administratif

commun et logements de fonction », le Département et la Région ont signé une convention qui fixe la participation des deux collectivités, et transfère la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restructuration au Département. Le bâtiment commun abritera les administrations du collège et du lycée, la zone de gestion, les espaces enseignants et le pôle santé.

Le périmètre de l'opération

4 500 m² de surface utile soit 6 500 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON),
2 500 m² de cour de récréation
Préau de 400 m² et plus de 7000 m² d'espaces extérieurs seront réaménagés.

3 phases de travaux en site occupé

Une opération en 3 temps pour des travaux qui seront réalisés en site occupé :

- 1/ Mise en place d'un collège modulaire** : depuis la rentrée scolaire 2015/2016 et administration après la Toussaint 2015. Dans un délai restreint de 4 mois, 1600 m² de classes modulaires ont été livrées.
- 2/ Démolition des bâtiments existants** : 3 000 m² - 2^{ème} semestre **2016 au 1^{er} trimestre 2017** (à l'exception de l'Administration du Lycée)
- 3/ Reconstruction du collège MAUBOUSSIN** d'une capacité de 600 élèves (450 à la rentrée 2015) constitué de 2 bâtiments (le collège et le bâtiment gestion commun) à partir du 2^{ème} trimestre 2017

Le projet du collège financé par le Département


Le collège est un bâtiment compact de 2 étages répartissant ainsi l'ensemble des locaux exigés sur 4 niveaux. Il est implanté au Sud Est de la cité scolaire. L'entrée principale se fait par la Rue Jean Jaurès où les élèves accèdent au collège au niveau RDC bas depuis un parvis.

Le RDC haut regroupe le Pôle technique : 4 salles de sciences, 2 salles de technologie, 2 salles d'études et la vie scolaire avec vue directe sur la cour de récréation de 2 500 m², du préau de 400m² et des sanitaires élèves.

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr
 @LucieDesnos

L'accès au restaurant scolaire se fait directement à partir de la cour de récréation.

Les salles banalisées, la salle de musique, la salle arts plastiques et les salles d'enseignement de la SEGPA sont situées au R+1 et R+2

Le Département assure l'intégralité du financement de la reconstruction du collège.

Le bâtiment commun et les logements financés par le Département et la Région

Le bâtiment avec un étage abritera les administrations du collège et du lycée. Il accueillera le pôle enseignants et le pôle santé. L'étage sera dédié à la gestion et à l'administration commune.

Le Département partage avec la Région le financement du Bâtiment commun et deux logements de fonction (1 de type 4 et 1 de type 5)

Des choix architecturaux : volumes simples, couleurs naturelles, loggias, toitures végétalisées

Pour répondre aux exigences techniques et environnementales, les concepteurs ont privilégiés une architecture **aux volumes simples, parallélépipèdes creusés de larges loggias aux niveaux de l'enseignement général**. Le mur manteau des façades composé d'une structure bois et d'un remplissage par blocs de paille est recouvert d'un bardage composé de cassettes métalliques en alliage spécial de cuivre et de zinc, d'une **couleur évoquant la pierre** et les **enduits locaux** choisie dans la chromatique du site.

Les encadrements de fenêtre et les châssis mixtes bois –alu laqué blanc utiliseront du **bois certifiés PEFC** ou équivalent (label dont le but est de promouvoir la gestion durable de la forêt).

La végétalisation des toitures terrasses des 2 bâtiments améliore les caractéristiques thermiques, l'esthétique, l'acoustique et assure une plus grande durabilité de l'étanchéité.

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de réalisation

- Période de préparation : **2 mois**
- Début prévisionnel des travaux : **1^{er} semestre 2017**
- Livraison prévisionnelle des locaux **septembre 2018**

Le financement

Le financement de l'opération s'élève à **21 M€**. Le Département assure l'intégralité du financement de la reconstruction du collège, et partage avec la Région le financement (recette attendue de 4M €) du Bâtiment commun et deux logements de fonction (1 de type 4 et 1 de type 5).

L'équipe de Maîtrise d'œuvre composé de FORMA6 mandataire et de l'Atelier d'Architecture ROUSSEAU, architecte associé, lauréate du concours travaille actuellement sur la phase Avant-Projet Sommaire.

REUSSITE SCOLAIRE

6^{ème} année des chèques collèges 72 pour les élèves de 3^{ème} de la Sarthe



Dans sa volonté de soutien du pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental de la Sarthe remettra pour la sixième fois les Chèques Collèges 72 à tous les élèves de 3^{ème} du département. Cette année, le montant des chéquiers est de 50 €.

Gratuits, ces chéquiers visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs.

C'est quoi ? Un chéquier de réductions d'une valeur de **50 € réparti en 7 chèques de 6 € et 2 chèques de 4 €.**

Pour qui ? Les **6700 élèves de 3^{ème}** du département (collèges publics et privés)

Le principe ?

Gratuit pour le collégien, ce chéquier lui offre des réductions dans le domaine culturel (billet de spectacle, entrée de musée, achat de livres, etc.), sportif (adhésion à un club, entrée pour un match), ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.).

Près de 700 partenaires

Les collégiens n'ont que l'embarras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de 700 partenaires dans le département (liste disponibles sur www.sarthe.fr).

Cumulables pour une inscription sportive

Valable une année scolaire, les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle. Le collégien peut dans ce cas cumuler jusqu'à 36 € de chèques.

Les chéquiers 2015 sont à utiliser **DEMAIN, jusqu'au 31 août 2016.**

Pour le moment le taux d'utilisation de l'année est de 54.51 % d'utilisation.

Le bilan des 5 premières années est très positif avec un taux moyen d'utilisation qui atteint **les 60 %.**

Pour **l'année 2014-2015, 67 % des chéquiers ont été utilisés.** Pour rappel, la première année, le taux d'utilisation global était de 53.3 %, puis 59 % pour la deuxième année et 60% pour la 3^{ème} année.

L'utilisation des chèques répond à l'objectif de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs puisqu'ils sont utilisés à **83,3% en culture, 10,4 % en sport et 6,3 % en loisirs (année 2015-2016).** Dans le détail, on voit une forte représentation de l'utilisation en cinéma (45,7%) et librairie (36%), puis en inscription à des activités culturelles et sportives.

Pour les activités culturelles et sportives, les chèques sont utilisés auprès d'une **multitude de clubs et associations**, ce qui confirme la bonne couverture géographique du dispositif.

Coût pour la collectivité : 300 000 € sont inscrits au budget pour la poursuite de l'opération.

7550 dictionnaires pour tous les 6^{ème} sarthois

C'est la neuvième rentrée des dictionnaires distribués aux 6^{ème} de la Sarthe par le Département. Chaque élève entrant au collège en 6^{ème} reçoit donc un dictionnaire « Le Robert de poche » personnalisé aux couleurs du département.

7550 dictionnaires vont être distribués (collèges publics et privés).

40 000 noms communs et 9 000 noms propres.

Un livret spécifique de 12 pages sur le Conseil départemental de la Sarthe.

Coût : 33 000 €

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

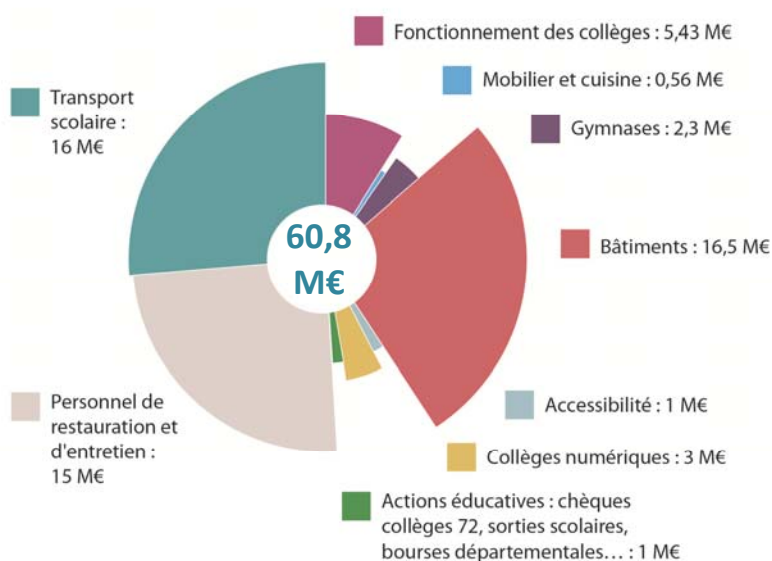
lucie.desnos@sarthe.fr
@LucieDesnos

RENTÉE 2016 DANS LES COLLÈGES EN SARTHE

29 390 collégiens (rentrée scolaire 2015/2016)
Dont 22 768 en public et 6 622 en privé
58 collèges publics / 300 000 m²
19 collèges privés
100% des collèges reliés au Très Haut Débit
100 % des collèges reliés à e-lyco
580 circuits spéciaux scolaires

27 000 élèves transportés dont **13 000 collégiens**
340 autocars
35 000 km chaque jour
2 300 000 repas servis dans les collèges
470 agents techniques
6 700 « Chèques collèges 72 » pour le 3^{ème}
7 550 dictionnaires pour les 6^{ème}

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DANS LES COLLÈGES PUBLICS ?



Plan collège : 5 grosses restructurations en cours

A la rentrée 2016, les collèges Paul Chevalier au **Grand Lucé**, Anjou à **Sablé-sur-Sarthe**, Gabriel Goussault à **Vibraye**, Bercé à **Château-du-Loir** et Alexandre Mauboussin à **Mamers** sont les 5 établissements qui bénéficieront de lourdes restructurations allant parfois jusqu'à la démolition complète avant reconstruction à l'horizon 2020.

55,7 M€ seront investis par le Département pour ces 5 collèges.

Contrat de partenariat et diagnostic technique et sécurité

Quatre collèges dans le cadre d'un partenariat dont le contrat devrait être signé à la fin de l'année 2016.

Un **diagnostic technique** (structure, clos couvert, réseaux, installations techniques) et **de sécurisation** (clôture, portail, visiophonie et alarme « attentat » différenciée de l'alarme incendie et d'intercours) sera réalisé de septembre 2016 à juin 2017 sur les collèges publics qui ne sont pas concernés par des travaux récents ou programmés.

5 M€ dont 1 M€ pour l'accessibilité et 0,6 M€ pour la sécurisation

Dans l'entretien quotidien des collèges, 1 M€ vont être consacrés à la mise en accessibilité de 4 collèges notamment par l'installation d'ascenseurs et 0,6 M€ pour la mise en sécurité des établissements, Les autres dépenses concernent les urgences techniques, la rénovation des locaux pédagogiques et de restauration, câblage informatique...

14 nouveaux collèges numériques

Après les 5 collèges pilotes déployés l'année dernière, c'est au tour de **14 nouveaux collèges de bénéficier** cette année d'un équipement informatique généralisé et innovant, associé à une qualité de service de niveau professionnel (assistance et maintenance).

50 % d'approvisionnement local dans les assiettes : objectif 2018

Le Département s'engage pour la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens. **L'objectif est désormais que les repas soient composés de 50% de produits locaux à l'horizon 2018.**

Dernière année de gestion du transport scolaire

2016-2017 est la dernière année scolaire pour laquelle le Département exerce sa mission de transport scolaire. A la rentrée 2017, c'est la région des Pays de la Loire qui assurera cette compétence.

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr
@LucieDesnos